



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conakry, le 19 août 2026

ALERTE AU PUBLIC RELATIVE AUX PLATEFORMES NON AUTORISÉES DE TRADING, CRYPTO-ACTIFS ET PLACEMENTS FINANCIERS EN LIGNE

La **Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)** informe le public qu'elle a été saisie de signalements relatifs à des plateformes, groupes ou personnes proposant au public guinéen des services de trading, d'investissement en crypto-actifs, de gestion de fonds, de placement à rendement élevé ou d'intermédiation financière, notamment à travers des réseaux sociaux, applications de messagerie et supports numériques.

Certaines communications font état d'entités se présentant comme des plateformes ou courtiers enregistrés à l'étranger. Ces entités prétendraient offrir des services d'investissement, de trading de cryptomonnaies, de change, de gestion de capitaux ou de rendement financier, parfois en association avec des groupes ou équipes locales.

La BCRG tient à rappeler au public que **toute activité de collecte de fonds, de placement, d'intermédiation financière, de change, de transfert de fonds ou de services financiers exercée en République de Guinée doit être préalablement autorisée par les autorités compétentes**, conformément à la réglementation en vigueur.

À ce jour, **la BCRG n'a délivré aucun agrément ni autorisation à une entité pour l'exercice d'activités de trading sur crypto-actifs ou de placements financiers en ligne.**

La BCRG invite donc le public à faire preuve de la plus grande vigilance face aux offres présentant les caractéristiques suivantes :

- promesse de gains élevés, rapides ou garantis ;
- obligation de recruter de nouveaux membres ou investisseurs ;
- demandes de versement par mobile money, virement, crypto-actifs ou canaux informels ;
- blocage de retraits suivi d'exigences de frais supplémentaires ;
- utilisation de documents, certificats ou captures d'écran prétendant prouver un agrément étranger ;
- absence d'adresse physique vérifiable, de registre officiel, de numéro d'agrément ou de responsable légal clairement identifié ;
- recours à des groupes WhatsApp, Telegram, Facebook ou autres canaux non officiels pour collecter des fonds.

La BCRG précise qu'un enregistrement auprès d'une autorité étrangère, lorsqu'il existe, **ne constitue pas automatiquement une autorisation d'exercer en République de Guinée.** De même, une simple inscription déclarative à l'étranger ne saurait être assimilée à un agrément bancaire ou financier délivré par la BCRG.

En conséquence, la BCRG recommande au public :

1. de ne remettre aucun fonds à des plateformes ou personnes non autorisées ;
2. de vérifier systématiquement l'agrément des établissements financiers avant toute opération ;
3. de se méfier des offres de placement présentant des rendements anormalement élevés ;
4. de conserver toute preuve de paiement, conversation, contrat, capture d'écran ou document reçu ;
5. de signaler sans délai toute activité suspecte aux autorités compétentes.

La BCRG rappelle que les personnes qui participent à la promotion, à la collecte de fonds ou à la représentation d'entités non autorisées s'exposent aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

La Banque Centrale se réserve le droit de saisir les autorités judiciaires compétentes en cas d'indices d'exercice illégal d'activités financières, de collecte illicite de fonds, de blanchiment de capitaux, d'escroquerie ou de toute autre infraction connexe.

La BCRG réaffirme son engagement à protéger l'épargne du public, à préserver la stabilité du système financier national et à lutter contre les pratiques financières frauduleuses ou non autorisées.

Pour toute vérification ou signalement, le public est invité à contacter la BCRG par les canaux officiels suivants :

Banque Centrale de la République de Guinée

Adresse : 6 Boulevard du Commerce C/Kaloum

Téléphone : (+224) 664 67 77 77

Site web : <https://www.bcr-guinee.org/>

Fait à Conakry, le

16/08/2026

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE' and 'BOULEVARD DU COMMERCE C/KALOUM'.

La Banque Centrale de la République de Guinée